

**Ministry of Education**

Special Education Policy  
and Programs Branch  
18<sup>th</sup> Floor, Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation**

Direction des politiques et des programmes  
de l'éducation de l'enfance en difficulté  
18<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
900, rue Bay  
Toronto (Ontario) M7A 1L2

**Ministry of Children and Youth Services**

Specialized Services and Supports  
Branch  
101 Bloor Street West, 2nd Floor  
Toronto ON M5S 2Z7

**Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse**

Direction des services spécialisés  
et du soutien  
101, rue Bloor Ouest, 2<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5S 2Z7

**NOTE DE SERVICE****DESTINATAIRES :**

Directrices et directeurs de l'éducation  
Directrices et directeurs du Programme d'intervention en autisme  
Directrices et directeurs des organismes communautaires  
Agentes et agents de supervision et secrétaires-trésorières  
et secrétaires-trésoriers des administrations scolaires  
Directions des écoles provinciales et d'application  
Surintendante du Centre Jules-Léger

**EXPÉDITRICES :**

Barry Finlay, directeur  
Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance  
en difficulté  
Ministère de l'Éducation

Susan Capling, directrice  
Direction des services spécialisés et du soutien  
Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse

**DATE :**

Le 7 Septembre 2010

**OBJET :**

**Évaluation de la mise en œuvre provinciale du modèle  
*Connexions pour les élèves pour 2010-2011***

---

En mars 2010, l'ensemble des conseils scolaires financés par des fonds publics et le Programme d'intervention en autisme (PIA) ont commencé à mettre en œuvre le modèle *Connexions pour les élèves* dans toute la province. Le modèle *Connexions pour les élèves* s'articule autour d'équipes de transition multidisciplinaires, centrées sur les élèves et œuvrant dans les écoles. Ces équipes sont formées environ six mois avant qu'un enfant ne fasse la transition des services d'intervention comportementale intensive (ICI) assurés par le PIA vers les méthodes d'enseignement fondées sur l'analyse comportementale appliquée (ACA) dans les écoles. L'équipe de transition continue de soutenir l'élève pendant au moins six mois après son départ du PIA et son entrée ou son retour à l'école. Pour un complément d'information sur le modèle et sa mise en œuvre, veuillez consulter le résumé de la note de service conjointe des sous-ministres du ministère de l'Éducation et du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse sur le modèle *Connexions pour les élèves* sur le site Web du

Council of Ontario Directors of Education (CODE) à l'adresse suivante :  
<http://www.ontariodirectors.ca/ASD/asd-french.html>.

Vous trouverez également sur le site Web du CODE des outils et ressources complets élaborés conjointement par les fournisseurs du PIA et les 16 conseils scolaires ayant mis en pratique le modèle *Connexions pour les élèves* pour favoriser la mise en œuvre de ce modèle dans les autres conseils scolaires de la province. Les ministères de l'Éducation et des Services à l'enfance et à la jeunesse tiennent à remercier tous les partenaires qui ont partagé leurs outils, stratégies et pratiques sur le site Web du CODE et sont reconnaissants de leur soutien continu quant à la mise en œuvre à l'échelle provinciale du modèle *Connexions pour les élèves*.

Pour prendre la mesure des changements apportés au système et mieux appuyer les conseils scolaires dans la mise en œuvre du modèle *Connexions pour les élèves*, le ministère de l'Éducation et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse en feront une évaluation. Les conseils scolaires sont priés de désigner une personne responsable de la mise en œuvre du modèle (p. ex., un professionnel spécialisé en ACA). Les fournisseurs du PIA sont également appelés à identifier un ou une responsable du Programme de soutien en milieu scolaire – troubles du spectre autistique (PSMS-TSA), qui sera chargé de mettre en œuvre le modèle *Connexions pour les élèves*. Ces personnes agiront comme personne-ressource pour l'évaluation et veilleront à ce que tous les renseignements requis soient transmis.

#### **Calendrier des évaluations du modèle *Connexions pour les élèves* :**

- En septembre 2010, les fournisseurs du PIA recueilleront les données préliminaires sur le nombre d'enfants qui font ou qui ont fait la transition des services d'ICI assurés par le PIA vers les méthodes d'enseignement fondées sur l'ACA dans les écoles financées par les fonds publics. Si nécessaire, des données complémentaires seront recueillies par les responsables du modèle *Connexions pour les élèves* désignés par les conseils scolaires.
- Avant le 15 octobre 2010 et le 15 mars 2011, la direction d'école ou sa personne désignée complète avec la consultante ou le consultant du PSMS-TSA et tous les membres de l'équipe de transition, la liste de contrôle de la conformité au modèle et de l'intégrité du processus **pour toutes les équipes de transition** en milieu scolaire (Annexe 1). Une fois remplies, ces listes pour chaque équipe de transition du conseil scolaire sont présentées à la personne responsable du modèle *Connexions pour les élèves* par le conseil scolaire.
- En le 15 novembre 2010 et le 15 avril 2011, le responsable désigné du modèle *Connexions pour les élèves* par le conseil scolaire et le responsable du PIA relayeront aux ministères les questionnaires sur la mise en œuvre du modèle *Connexions pour les élèves* (Annexe 2) dûment remplis.
- En décembre 2010, l'équipe d'évaluation des ministères rédigera un sommaire des données de référence sur la mise en œuvre à l'échelle provinciale du modèle *Connexions pour les élèves* à partir des renseignements contenus dans les rapports des conseils scolaires et des fournisseurs du PIA.
- En juin 2011, l'équipe d'évaluation des ministères élaborera un rapport final sur la mise en œuvre du modèle.

Les fournisseurs du PIA et les conseils scolaires sont tenus de communiquer les coordonnées de leurs responsables de la mise en œuvre du modèle *Connexions pour les élèves* à l'attention d'Arkadi Toritsyn, conseiller principal des politiques et des programmes à la Direction de l'éducation de l'enfance en difficulté, soit par courriel à [arkadi.toritsyn@ontario.ca](mailto:arkadi.toritsyn@ontario.ca) ou par téléphone au (416) 325- 2732.

Nous vous remercions de votre coopération avec cette initiative visant à poursuivre nos efforts à répondre aux besoins des élèves atteints de troubles du spectre autistique.

Barry Finlay

Pièces jointes

Susan Capling